

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2013

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 22

Date de la convocation : 14 février 2013

Date de l'affichage : 14 février 2013

L'an deux mille treize le vingt février à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Bois le Roi, sous la Présidence de Madame DELPORTE, Maire.

Étaient présents (20): Mme DELPORTE, M.SEUILLOT, Mme LE QUELLENEC, M.NIVERT, Mme GRIZARD, M.MONPERT, Mme CLAUDET, MM.MAUBERT, TACCON, LECLERCQ, LEFEVRE, Mme PARKER, M.MALVOISIN, Mme DEKKER, M. DINTILHAC, Mme DUCHENNE, M.CAMISULI, Mme PRUZINA, M.BONY, Mme GIRE.

Procurations (2): Mme BELMIN à M. SEUILLOT  
M. REMY à M. CAMISULI

Absents (8): MM. ALEMANY, ANGELIS, Mmes GUERIoT, BLAIS-PERRIN, BELMIN, MM. LEBEGUE, QUIOC, DAMOUR

#### 1 - MOTION RELATIVE AU GRAND PARIS EXPRESS

Madame le Maire explique qu'il y a eu un débat public sur le réseau transport du Grand Paris.

Celui-ci a conduit au positionnement de trois gares dans le département : Noisy-Champs, Chelles et Mesnil-Amelot, permettant ainsi une accessibilité améliorée au nord de la Seine-et-Marne.

Le Conseil général de Seine-et-Marne a adopté une motion (jointe en annexe)

Monsieur BONY indique qu'il n'a pas de remarque sur la motion. Il précise toutefois que la Seine-et-Marne est encore hors du périmètre et que le sud Seine-et-Marne est ignoré. Le report des travaux n'est également pas satisfaisant.

Madame le Maire indique que nous ne sommes pas intégré dans le Grand Paris mais que la base régionale de loisirs permet d'y être indirectement. Elle indique qu'elle comprend que l'attention est portée sur le nord-est seine-et-marnais étant plus peuplé que le sud. Elle souhaite qu'un périphérique élargi puisse permettre une meilleure desserte.

Monsieur MALVOISIN précise que la carte jointe ne reprend pas le réseau complet.

Madame le Maire indique que la carte est centrée sur la Seine-et-Marne.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil d'émettre la même motion et sollicite l'accord de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre** : 0

**Abstention** : 0

**Pour** : 22

#### 2 - AUTORISATION D'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE « SEINE-ET-MARNE NUMERIQUE »

Madame le Maire explique que par délibération en date du 12 décembre 2012, le Conseil municipal a autorisé la modification des statuts de la Communauté de communes relative à la compétence « la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation

d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes ».

Il est nécessaire à présent d'autoriser la Communauté de communes à adhérer au syndicat Mixte « Seine-et-Marne Numérique » pour l'exercice de cette compétence.

Madame le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour autoriser la Communauté de communes à adhérer au syndicat Mixte « Seine-et-Marne Numérique » et l'autorisation de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

### **3 - VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES FERMIERS BACOTS »**

Madame le Maire explique que le vote des subventions aux associations aura lieu en mai, comme chaque année.

Afin d'éviter à certaines associations de la commune des problèmes de trésorerie, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de leur verser les acomptes suivants :

- 2 100 € pour « Les Fermiers Bacots ».

Madame le Maire indique que cette proposition vise à permettre à l'association d'intégrer les animaux dans de nouveaux cheptels.

Monsieur BONY demande si cela signifie que l'association va arrêter son activité.

Madame le Maire indique que les membres actifs ne sont pas suffisamment nombreux pour assurer toutes les tâches et qu'ils sont d'accord pour cesser l'activité de l'association. Cependant l'association « L'Anerie bacotte », qui devrait accueillir les ânes des Fermiers Bacots, maintiendra une présence animale attractive sur le site.

Madame le Maire demande au conseil municipal d'approuver le versement de cet acompte et l'autorisation de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

### **4 - REGLEMENT INTERIEUR DE LA HALTE GARDERIE « Bébé Accueil »**

Madame le Maire indique qu'il faut rajouter à ce règlement un article concernant les PAI : *Un projet d'accueil individualisé est mis en place pour les enfants dont la pathologie est identifiée et reconnue (allergie, intolérances, etc.).*

*Un dossier est rempli conjointement entre la Commune, le Médecin de la PMI, l'Allergologue ou Médecin concerné et les familles.*

*Un suivi est effectué annuellement en relation avec les mêmes partenaires.*

*L'accueil des enfants bénéficiant d'un PAI médical est gratuit. La famille doit fournir le panier repas.*

*Il n'y aura aucun aménagement pour convenance personnelle, seuls les PAI médicaux seront acceptés.*

Madame DELPORTE propose aux membres du Conseil d'adopter le règlement intérieur de la halte-garderie de la ville de Bois le Roi « Bébé Accueil », communiqué en pièce jointe, et de l'autoriser à prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

## **5 - REGLEMENT INTERIEUR DES AGENTS COMMUNAUX – MODIFICATIONS**

### **INFORMATION EN CAS DE GREVE DES AGENTS ASSURANT L'ACCUEIL DES ENFANTS A INTEGRER AU REGLEMENT INTERIEUR**

Le droit de grève pour chacun est un droit réel, tout autant que le devoir d'accueil des enfants avec un encadrement suffisant.

Il avait été conclu que les agents grévistes se déclarent 48 heures à l'avance soit :

- Si grève le lundi prévenir le jeudi qui précède
- Si grève le mardi prévenir le vendredi qui précède
- Si grève le mercredi prévenir le lundi qui précède
- Si grève le jeudi prévenir le mardi qui précède
- Si grève le vendredi prévenir le mercredi qui précède

Pour exemple si 4 agents d'animation sont présents, l'accueil de loisirs sera ouvert avec un complément de 2 personnes venant d'autres services ou d'élus.

Si moins de 4 agents d'animation sont présents, Madame le Maire prend la décision d'ouvrir ou de fermer la structure, mais l'accueil ne se fera pas avec moins de 6 personnes.

Il appartient au Directeur de la structure d'avertir par mail les ressources humaines, le service enfance et de mettre le Maire et le DGS en copie dans les délais indiqués ci-dessus.

Tout jour de congé sur une journée de grève, déposé après le dépôt du préavis de grève, est refusé.

- 1 jour de congé déposé sur un jour de grève = refusé
- 2 jours de congés déposés sur un jour de grève + veille ou lendemain = refusé
- 3, 4 ou 5 jours de congés déposés incluant un jour de grève = accepté

**Le CTP a exprimé des réserves le 19/02/13 et le point est retiré de l'ordre du jour.**

### **ANNEXE 1 RELATIVE AUX SEJOURS**

#### **1) BAREME D'ATTRIBUTION D'HEURES POUR L'ORGANISATION DE SEJOURS**

Madame le Maire propose de fixer le barème d'heures de récupération à destination des agents qui organiseront un séjour indépendant du fonctionnement de l'accueil de loisirs (séjour ski, séjour d'été...). Ce temps comprend la préparation avant séjour ainsi que le bilan de retour. Le temps de travail durant le séjour ne donne pas lieu à récupération, mais fait l'objet d'une indemnité calculée sur celle de l'éducation nationale.

Il est proposé d'attribuer le quota suivant :

- Séjour de 2 à 5 jours = 11 heures de récupération à se répartir entre les différents organisateurs
- Séjour de 6 à 10 jours = 15.30 heures de récupération à se répartir entre les différents organisateurs
- Séjour supérieur à 10 jours = 22 heures de récupération à se répartir entre les différents organisateurs

## 2) INDEMNITES DE SEJOURS

Il est également proposé de transposer l'indemnité pour activités péri-éducatives appliquée dans la fonction publique d'Etat à destination des enseignants afin d'indemniser les nuitées effectuées par le personnel encadrant lors des séjours avec hébergement de manière suivante :

DUREE DE SEJOUR	Nombre d'IPE attribuables
Séjour de 2 à 5 jours	5 I.P.E.
Séjour de 6 à 10 jours	10 I.P.E.
Séjour de plus de 10 jours	20 I.P.E.

Le montant de l'I.P.E est actualisé chaque année et publié au Bulletin Officiel de l'Education Nationale.

A titre indicatif, le taux de l'indemnité 2012/2013 pour activités péri-éducatives est de 23,41€.

Il est proposé d'attribuer éventuellement 3 I.P.E supplémentaires pour les 4 séjours engagés en 2013 :

- séjour au ski,
- séjour au Puy du Fou,
- séjour Belle-Ile,
- séjour Langenargen.

Madame le Maire indique que des séjours ont été engagés avant cette délibération. Des récupérations d'heures étaient possibles selon l'usage. Il est nécessaire pour l'avenir d'appliquer la règle mais il pourra être envisagé des assouplissements pour les 4 séjours déjà engagés.

Le CTP a donné un avis favorable le 19/02/13.

Madame le Maire sollicite l'accord du Conseil pour approuver ce barème de récupération d'heures et de rémunération de nuitée lors de l'organisation de séjours et de l'intégrer au règlement intérieur des agents de la ville de Bois le Roi et l'autorisation de prendre toute mesure nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

## 6 - CREATION DE POSTES

Madame le Maire expose la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour assurer la mission de secrétariat du service enfance.

La mise à disposition à 50% du responsable du service enfance auprès de la communauté de communes implique une réorganisation du service et nécessite un secrétariat plus important.

La nouvelle répartition des missions du service urbanisme explique la nécessité de deux agents sur ce service, et l'agent qui assurait un mi-temps sur le service enfance prendra à temps plein le second poste à l'urbanisme.

Madame le Maire expose la nécessité de créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour assurer la mission de gestionnaire de l'entretien des bâtiments municipaux et seconder la responsable des ressources humaines dans l'encadrement des agents d'entretien, ASEM et agents affectés à la surveillance du temps du midi.

L'agent qui occupe actuellement cette mission prendra sa retraite au 1<sup>er</sup> mai 2013. Ce recrutement permettra de former l'agent avant le départ en retraite.

Le CTP a donné un avis favorable le 19/02/13.

Madame le Maire soumet à l'avis du Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et l'autorisation de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

## **7 - MISE A DISPOSITION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AGENTS COMMUNAUX**

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire au bon fonctionnement de la Communauté de commune de mettre à disposition pendant l'année 2013 (à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013) des agents communaux pour l'exercice des missions liées à la compétence jeunesse.

La commune sera remboursée par la communauté de commune du montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à ces agents mis à disposition. Le CTP a donné un avis favorable le 19/02/13.

Madame le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour signer les conventions de mise à disposition du personnel communal et l'autorisation de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

## **8 - DEMARCHE AGENDA 21 – DECLINAISON MUNICIPALE**

Madame le Maire explique que par délibération en date du 14 novembre 2012, le Conseil municipal a approuvé l'Agenda 21 de la Communauté de communes. Elle rappelle que cet Agenda 21 comporte une déclinaison intercommunale et une déclinaison communale selon les compétences de chacune des collectivités. Pour décliner le plan d'action à l'échelle de la commune de Bois le Roi, il est nécessaire de prendre une délibération spécifique.

Madame le Maire explique qu'il est également nécessaire de créer une commission Agenda 21 dont les membres pourraient être :

- Nicole Delporte
- Corinne Lequellenec
- Marie-Hélène Pruzina
- Jean-Pierre Nivert
- Claude Alemany
- Daniel Taccon
- Joseph Quioc
- Camille Gire

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de poursuivre la démarche Agenda 21 à l'échelle de la commune, de créer une commission Agenda 21 et l'autorisation de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

## **9 - AUTORISATION DE SOLLICITER LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LA CAVE VOUTEE**

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 18 janvier 2012, le Conseil a autorisé madame le Maire a sollicité une subvention au titre de la réserve parlementaire concernant l'aménagement du Clos Saint Père.

L'étude du projet du Clos Saint Père n'étant pas terminée, il est proposé de solliciter la subvention pour l'aménagement de la cave voutée qui est finalisé.

Son coût prévisionnel est de 38 834 € TTC.  
Actuellement aucune subvention n'a été sollicitée.

Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à solliciter la Réserve Parlementaire et l'autorisation de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

## **10 - NUMEROTATION CLOS DES PANNERETTES**

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de compléter la numérotation du Clos des Panterettes de la façon suivante :

Propriétaire	Parcelle	Voirie	Ancien n°	Proposition du n°
MUND	D 2641 (construction existante)	Clos des Panterettes	/	5 A
LOMBARD	D 2638	Clos des Panterettes	/	5 B
JAFFEUX	D 2549	Clos des Panterettes	/	5 C

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

## **11 - NUMEROTATION AVENUE DU 23 AOÛT**

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de compléter la numérotation de l'avenue du 23 août de la façon suivante :

Propriétaire	Parcelle	Voirie	Ancien n°	Proposition du n°
RACHEZ	A 551-964-962 (construction existante)	Avenue du 23 Août	15	15 (sans changement)
DANTON	Division de la parcelle RACHEZ A 965 (nouvelle construction)	Avenue du 23 Août	/	17
CHEIO	Division de la parcelle RACHEZ A 943-930 (nouvelle construction)	Avenue du 23 Août	/	19

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

## 12 - NUMEROTATION ALLEE DE LA BOISSIERE

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de compléter la numérotation de l'allée de la Boissière de la façon suivante :

Propriétaire	Parcelle	Voirie	Anci en n°	Proposition du n°
COMMUNE	D 3101 (construction existante)	Allée de la Boissière	11	7 bis
MOREIRA	Division de la parcelle D 2063 (partie D 3101 achetée par la commune, partie D 3102 nouvelle construction)	Allée de la Boissière	11	7 ter

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

## 13 - ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE C 653

Madame le Maire explique que pour réaliser le projet de l'extension de l'école maternelle, il est nécessaire d'acquérir une partie de la parcelle C 653 d'une superficie de 80 m<sup>2</sup>.

Madame le Maire indique que cette partie de la parcelle C 653 d'une superficie de 159 m<sup>2</sup> pourrait être acquise au prix de 10€/m<sup>2</sup> soit 1590 €.

Madame le Maire sollicite l'accord du Conseil pour acquérir la parcelle C 653 d'une superficie de 159 m<sup>2</sup> au prix de 10€/m<sup>2</sup> soit 1590 € et l'autorisation de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 22**

## 14 - BUDGET PRIMITIF 2013 DE LA COMMUNE

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu 16 Janvier 2013. La commission des finances a examiné ce projet le 31 Janvier.

Le budget primitif est un budget prévisionnel. Il est bien sûr équilibré en recettes et dépenses en fonctionnement comme en investissement.

### Fonctionnement

Dans le contexte actuel la commune anticipe une baisse des recettes de fonctionnement de l'ordre de 150 K€ par rapport à 2013. Dans le même temps, nous envisageons une hausse des dépenses de 160 K€ pour 2013. Ainsi le résultat sera en baisse de plus de 310 K€.

**La section de fonctionnement devrait cependant dégager un excédent de 630 K€.**

### Recettes

Les recettes de fonctionnement sont en baisse par rapport au réalisé 2012 (de l'ordre de 2,7 %). Elles atteignent 5 616 K€ pour 2013. Les impôts et taxes, qui représentent 73 % des recettes devraient diminuer de 1.2 % par rapport au réalisé de 2012, majoritairement du fait de la baisse des droits de mutations.

**Ces recettes fiscales sont inscrites sans modification des taux d'imposition de la fiscalité communale.**

Les dotations et subventions (19 % des ressources) sont estimées en diminution pour tenir compte des orientations de la LFG 2013 et des facteurs de péréquation. La baisse attendue est de l'ordre de 8 % pour un montant total de 1 002 K€.

Quant aux ventes de produits, elles sont estimées à 350 K€, en baisse de 4 %. Cette baisse anticipe sur un tassement de la demande de services périscolaires, en relation avec la conjoncture générale.

### Dépenses

- Charges Générales : une hausse de 3.5 % est prévue par rapport aux dépenses réalisées en 2012. Au-delà d'une indexation moyenne, l'année 2013 enregistrera plus de travaux d'entretien des bâtiments, de transports scolaires et de frais de séjours scolaires qu'en 2012.
- Charges de personnel : en augmentation de 0.6 %. Ce chapitre enregistre des mouvements de personnel impliquant parfois un temps de recouvrement de poste. Il tient aussi compte d'une possibilité de mise en disponibilité d'un poste et d'une indexation à 0% des salaires de la fonction publique en 2013.
- Subventions aux associations : maintenue dans leur principes et montant, la hausse de 7 % de ces dépenses de subventions aux associations enregistre compensations par une hausse de subvention, de la probable fin d'un détachement de personnel en association.
- Virement à la section investissement : 630 K€, ce montant attendu reste d'un montant nécessaire à soutenir l'autofinancement de nos investissements à un niveau correct.

### Investissement

Nous comptons répartir en 2013 notre effort d'investissement en parts égales entre les investissements d'entretien du patrimoine, les travaux de voirie et, les constructions nouvelles.

**L'ensemble conduisant à engager 3.3 M€.**

### Recettes

Le FCTVA atteint encore cette année des valeurs significatives.

En 2013, il se montera à 180,5 K€ en raison des dépenses d'investissement payées en 2012.

Des dotations de subventions d'investissement de 623 K€ sont inscrites en lien avec les investissements de constructions nouvelles.

Ces dotations ne sont pas encore certaines mais inscrites, selon les critères d'attribution en vigueur et en cohérence avec l'engagement global des opérations concernées.

Un emprunt d'équilibre de 1 955 K€ est également prévu, mais il ne sera pas contracté à cette hauteur en raison de la réintégration des reports positifs de l'exercice 2012 et de l'étalement des réalisations inscrites au budget.

### Dépenses

Pour l'investissement, l'achèvement des équipements indispensables reste prioritaire.

Cette année verra se réaliser **des travaux de construction des extensions de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs pour 1 150 K€.**

Débutera également la concertation sur la création d'une structure permettant l'accueil du Bébé accueil et des assistantes maternelles.

La construction du centre culturel toujours temporairement incertaine du fait d'aléas juridiques n'est budgétée que pour un montant limité correspondant à de la maîtrise d'ouvrage.

En l'absence de contrat triennal, repoussée du fait des difficultés de financement du Conseil Général, **la voirie bénéficiera d'un investissement élevé de 1 052 K€**, comprenant, notamment, des travaux d'enfouissement sur l'avenue Foch lors de la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales sur cette même voie (non réalisé en 2012) et, des réfections de voies (Maréchal Leclerc, Croix de Vitry, Cormier).

Enfin, la somme de **1036 K€ est inscrite pour des travaux ou investissements d'amélioration ou entretien du patrimoine** pour l'amélioration des conditions de services rendus aux habitants.

En outre dans ce budget sont attribués 425 K€ pour la réfection de la toiture et le ravalement du bâtiment administratif de la mairie, et 230 K€ pour des achats et aménagements immobiliers à destination de logement sociaux.

Ces investissements sont intégrés dans une planification pluriannuelle qui en valide la compatibilité financière avec nos équilibres budgétaires.

Pour 2013, nous proposons de nouveau un budget équilibré, avec des services élargis et des investissements importants, sans augmentation des taux des impôts communaux.

Monsieur TACCON projette un power point.

**RAPPEL DES ORIENTATIONS DU DOB 2013**

**Aux choix politiques**

- Niveau de la Fiscalité communale

Nous réaffirmons de nouveau notre objectif

- **Stabilité renouvelée en 2013 des taux des impôts locaux de la Commune**
- **Maintenir la hausse des tarifications au niveau des hausses des prestataires et/ou du coût de la vie**

Equilibre : Imposition / cout d'accès aux services publics communaux

BP 2013 BLR 14 03 2013 2

## Lignes directrices du budget 2013

### Fonctionnement

- Maintenir les services en particulier aux enfants et adolescents
- Entretien la voirie et les bâtiments
- Soutien aux associations et actions sociales
- Dégager un autofinancement suffisant

BP 2013 BLR 14 03 2013

3

## Lignes directrices du budget 2013

### Investissements

- Adapter les équipements à l'évolution des besoins
  - Constructions , extensions , réhabilitations
- Poursuivre les réfections de voiries et les mises en sécurité circulation douce PDES
- Poursuivre l'enfouissement des réseaux
- Intensifier la recherche d'économies d'énergie

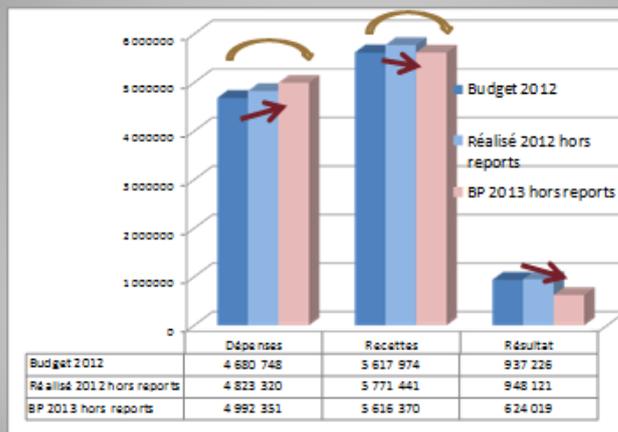
BP 2013 BLR 14 03 2013

4

### BP 2013 BLR Fonctionnement

Dépenses et recettes proches du Budgeté 2012

Dépenses en hausse et recettes en baisse / réel 2012



Marge prévisionnelle / virement à l'investissement

BP 2013 BLR 14 03 2013

624 019,00

FUNCTIONNEMENT	Budget 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Bu 2013 / BU 2102	Bu 2013 / Réal 2012	BU 2013 - Réal 2012
DEPENSES	et DM	projeté 20 01 20	0	0	0	0
Charges à caractère général	1 768 641,00	1 563 016,34	1 617 456,00	-8,5%	3,5%	54 440
Charges de personnel	2 496 802,50	2 492 050,82	2 506 277,00	0,4%	0,6%	14 226
Autres charges de gestion courante	659 300,00	643 375,60	738 052,00	11,9%	14,7%	94 676
Charges financières	44 925,00	42 489,31	38 763,00	-43,7%	-8,8%	-3 726
Charges exceptionnelles	13 597,00	15 291,70	2 000,00	-85,3%	-86,9%	-13 292
Dotations aux amortissements	67 096,43	67 096,43	89 803,00	33,8%	33,8%	22 707
<b>Total des dépenses hors résultat</b>	<b>5 050 361,93</b>	<b>4 823 320,20</b>	<b>4 992 351,00</b>	<b>-1,1%</b>	<b>3,5%</b>	<b>169 031</b>

Les Montants

Par Chapitre

Montant à retenir

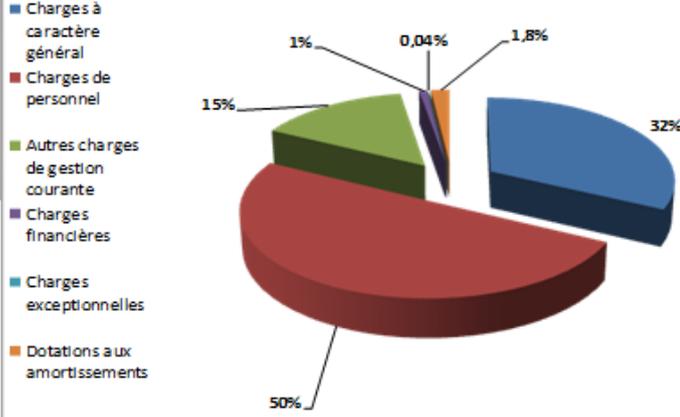
BP 2013 BLR 14 03 2013

8

accroissement de dépenses / réel 2012 Mais stabilité / Budget 2012

Dépenses de Fonctionnement

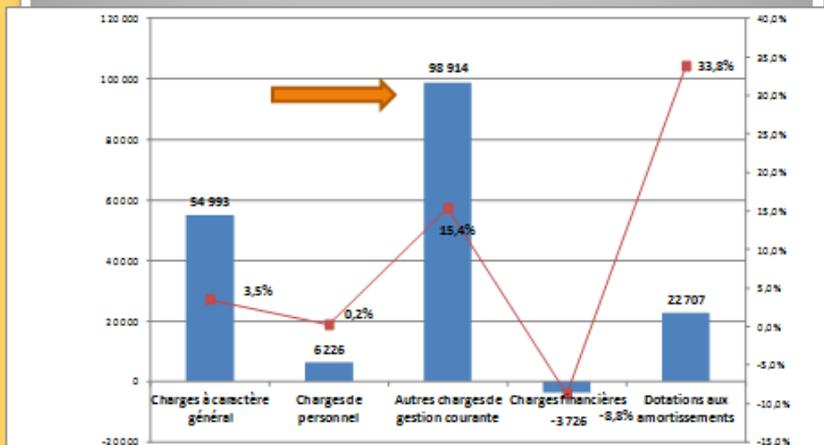
Budget 2013 Dépenses de fonctionnement



La répartition par chapitres

9

Dépenses de Fonctionnement



Les évolutions en montant et en pourcentage Budget 2013 / réel 2012

BP 2013 BLR 14 03 2013

10

Charges générales

**Les augmentations**

Sous réalisation 2012      Séjours classe découverte

animation culturelle

DEPENSES	et DM	projeté 20 01 2013		
Achat prestations de service	350 822	313 093	343 800	9,8%
Entretien de bâtiments	98 000	79 703	102 000	28,0%
Fêtes et cérémonies	53 600	50 802	66 350	30,6%
Transports collectifs	81 320	79 368	94 740	19,4%
Entretien de terrains	65 000,00	46 756,80	60 000,00	28,3%
Electricité	250 007,00	222 020,13	227 988,43	2,7%
Fournitures de voirie	20 000	9 508	15 000	57,8%
Achats de travaux	54 017	54 269	57 500	6,0%

30 707  
22 297  
15 548  
15 372  
13 243  
5 968  
5 492  
3 231

Cars Collège et Séjours      Indexation      Sel

BP 2013 BLR 14 03 2013 11

Charges générales

**Les diminutions**

Aléa en 2012

DEPENSES	et DM	projeté 20 01 2013		
Entretien de voies et réseaux	273 000	188 129	145 000	-22,9%
Entretien matériel roulant	17 800,00	33 115,62	19 100,00	-42,3%
Versement à des organismes format	12 291	16 803	11 800	-29,8%
Fournitures Petit Equipement	78 600	80 082	75 350	-5,9%

43 129  
14 016  
-5 003  
-4 732

Transfert en investissement      Recours accru Au CNFPT

BP 2013 BLR 14 03 2013 12

Charges de Personnel

FONCTIONNEMENT	Budget 2012	Relevé 2012	Projections 2013	Bu 2013 / Rév 2012	Bu 2013 / Préf 2013
et DM	projeté 20 01 2013				
DEPENSES			0	0	0
Autre personnel extérieur	45 295,00	48 389,59	40 337,00	2,0%	987
Rémunération principale	1 237 936,00	1 221 079,42	1 210 146,00	-0,9%	-10 924
Cotisations caisse retraite	343 694,00	359 794,59	350 482,00	0,5%	1 740
Autres indemnités	242 700,00	240 194,02	237 194,00	-1,2%	-3 000
Cotisations (UIRS SAF)	171 817,00	180 150,09	184 626,00	2,5%	4 478
Rémunération	187 131,50	179 171,07	179 693,00	2,0%	3 324
Cotisations FNC supplément familial	77 474,00	75 230,91	76 510,00	0,8%	555
Cotisations Assurance du Personnel	43 150,00	43 720,52	44 594,00	2,0%	673
NSF, supplément familial	32 022,00	40 405,34	39 450,00	-2,4%	-955
Cotisations C. Gestion (CNFPT)	24 978,00	25 153,00	25 892,00	2,3%	548
Aliments/boissons/épicerie	13 435,00	18 880,00	22 062,00	38,9%	8 122
Versement de transport	19 703,00	19 243,30	19 533,00	3,1%	595
Cotisations Autres organismes	16 000,00	14 232,98	14 500,00	1,0%	287
Autres	29 327,00	8 066,64	12 709,00	37,7%	4 852
Cotisations AS BSOIC	11 988,00	11 033,99	12 088,00	3,0%	454
Cotisations au FNAL	7 037,00	8 872,49	7 085,00	3,1%	213
Médicine du Travail	4 500,00	618,41	4 500,00	62,7%	3 552
Cotisations autonomie étudiants	4 222,00	4 139,64	4 251,00	2,2%	91
Autres charges	3 500,00	1 446,93	1 500,00	3,7%	53
Emplois d'inertion	0,00	0	0	0,0%	0
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 496 002,50</b>	<b>2 482 050,82</b>	<b>2 506 277,00</b>	<b>0,6%</b>	<b>14 226,18</b>

Principales évolutions      Indexation 0%      Effet évolution de grade      Hypothèse une personne En mise à disponibilité - 1%

BP 2013 BLR 14 03 2013 13

Autres charges de gestion courante

DEPENSES	Budget 2012 et DM	Réalisé 2012 projeté 20 01 2013	Propositions 2013	Bu 2013 / Réal 2102	BU 2013-Réal 2013
Indemnités Elus	39 950,00€	99674,36	99950	0,0%	276
Frais mission Elus	300,00€	353,1	300	0,0%	-83
Cotisations retraite Elus	5 000,00€	4544,22	5000	0,0%	436
Cotis alloc fin de mandat	50,00€	0	50	0,0%	50
Pertes sur créances irrécouvrables	0	0	490	0,0%	490
Service Incendie	78000	78302,78	80000	2,2%	1697
Contributions organismes regroupement	3000	2139,54	2000	-6,5%	-140
Indemnités de logement instituteurs	0,00	0,00	0,00	0,0%	0
Autres dépenses obligatoires	8 000,00	541,80	51 262,00	9364,9%	50 720
Subvention CCAS	43000	43000	55000	27,9%	12 000
Subventions aux associations	422 000,00	414 820,00	444 000,00	7,0%	29 180
Autres charges de gestion courante	659 300,00	643 375,69	738 062,00	14,7%	94 676,40

FPIC

Soutien aux associations et au CCAS

Suppressions une mise à disposition

Charges financières

T1		FONCTIONNEMENT	Budget 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Bu 2013 / Bu 2102	Bu 2013 / Réal 2102	Bu 2013-Réal 2012
T2	Serv	DEPENSES	et DM	projeté 20 01 2013				
88111	EMP	Intérêts des emprunts autres	480 650,00	16407,84	39990	-13,3%	1434,9%	23 522
88112	EMP	CNE	-1130	-1129,24	-1167	3,3%	3,3%	-38
8811	EMP	Autres charges financières	0,00€	27210,71	0	#DIV/0!	-4000%	-27 211
Total 66	0	Charges financières	449 250,00	42 489,31	38 763,00	-13,7%	-88%	-9 726

Sans souscription ni remboursements anticipé d'emprunts

**Recettes de Fonctionnement**

FONCTIONNEMENT	Propositions 2012	DM 2012 yc reports	Budget 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Bu 2013 / BU 2102	Bu 2013 / Réal 2102	BU 2013 - Réal 2013
RECETTES	0,00	0	et DM	projeté 2012 2013	0	0	0	0
Atténuation de charges	50 000,00€	0,00€	50 000,00 €	33 402,47€	40 000,00 €	-20%	-20%	6 598
Vente de produits	323 230,00	15 767,00	338 997,00	363 681,08	380 000,00	3%	-4%	-13 681
Impôts et taxes	4 110 444	19 328	4 129 772	4 200 092,20	4 150 570	0,5%	-1,2%	-49 522
Dotations Subventions	1 070 500,00	13 258,00	1 083 758,00	1 085 122,63	1 001 800,00	-8%	-8%	-83 323
Autres produits gestion courante	63 800,00	0,00	63 800,00	82 218,59	74 000,00	16%	-10%	-8 219
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	17,46	0,00	#DIV/0!	400,0%	-17
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	6 906,89	0,00	#DIV/0!	400,0%	-6 907
Total des recettes Hors excédent report	5 617 974	48 363	5 666 327	5 771 441	5 616 370	-0,9%	-2,7%	-155 071

Les montants

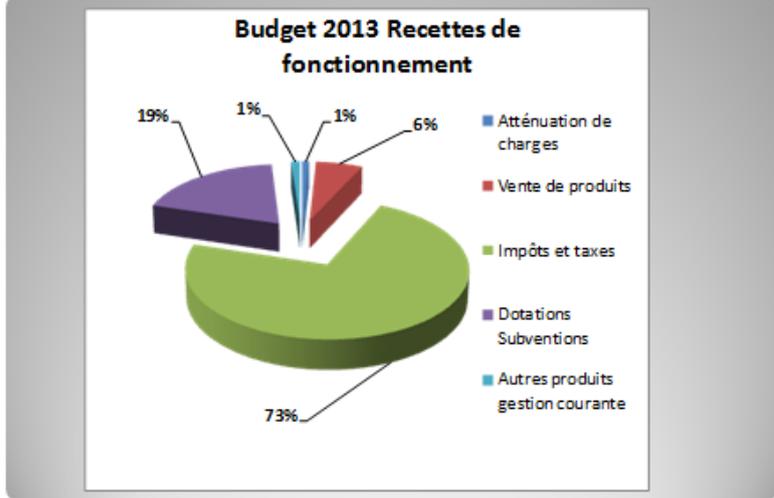
Total 5,6 M€ en baisse probable

**-2,7%**    **-155 071**

BP 2013 BLR 14/03/2013

16

Recettes de Fonctionnement



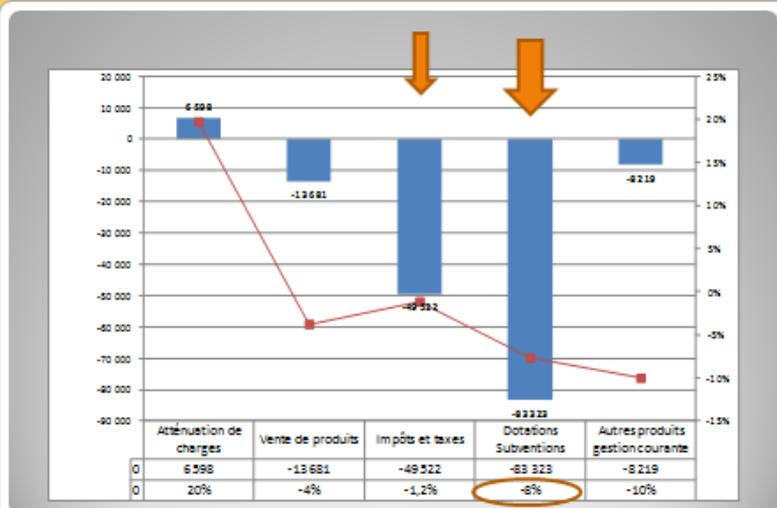
La répartition par chapitres

Stabilité de la répartition

17

BP 2013 BLR 14/03/2013

Recettes de Fonctionnement



Les évolutions en montant et en pourcentage Budget 2013 / réel 2012

BP 2013 BLR 14/03/2013

18

Recettes de Fonctionnement

		Ventes					
T1		FUNCTIONNEMENT	Budget 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Bu 2013 / Réal 2102	BU 2013-Réal 2013
T2	serv	RECETTES	et DM	projeté 20 01 2013			
Total T0		0 Ventes de produits	338 997,00	363 621,08	350 000,00	-4%	-13 681
70311	CNE	Cimetière	0	15 535,00	10 000,00	-35,6%	-5 535
70223	0	Recs voccup doms ins public	16 000,00	2 987,23	13 000,00	335,2%	10 013
0	EP	MAIRIE	13000	2987,23	13000	0,0%	10 013
0	INARI	Recs versées à caractère culturel	3 000,00	3 533,00	3 000,00	-15,1%	-533
0	VOIR	Bibliothèque	3000	3087	3000	-2,8%	-87
7062	0	CULTURELLE SOCIALSERVICES	0	446	0	-100,0%	-446
0	SELI	Recs versées périscolaires	293 497,00	307 507,67	294 000,00	-4,4%	-13 528
0	CULT	TRANSPORTEBOIS LE ROI	16500	16401,78	16000	-2,4%	-402
0	CULTU	Classe découverte	24997	25217	15000	-40,8%	-10 217
0	SPEI	CLSH	20000	19324,19	19000	-1,7%	-8 214
0	0	CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	0	13795,5	18000	30,9%	4 205
7067	0	GRUPESCOLAIRE	50000	53762,5	55000	-1,4%	-763
0	BLR	Oxygène	3000	3074	0	-100,0%	-3 074
0	CLOI	SEBE-ACCUEIL	20000	26381,38	23000	-12,8%	-3 381
0	CTL	Rembal charges par locataires	6500	7575,99	7000	-7,6%	-576
						<b>-4%</b>	<b>-13 681</b>

BP 2013 BLR 14 03 2013

19

Recettes de Fonctionnement

		Impôts et taxes				
		Sous réserve de notifications par le Trésor				
FUNCTIONNEMENT	Budget 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Bu 2013 / Réal 2102	BU 2013-Réal 2013	
RECETTES	et DM	projeté 20 01 2013				
Impôts et taxes	4 129 772	4 200 092,20	4 150 570	-1,2%	-49 522	
Contributions directes	3 388 387,00	3 388 387,00	3 449 378,00	1,8%	60 991	
Reversement AC TP Intercom	376 782,48	379252	373 192,00	-1,6%	-6 060	
Fiscalité reversée -FNGIR	8 103,00	8109	0,00	-100,0%	-8 103	
Dotations de solidarité	0	0	0,00	0,0%	0	
Droits de place	5 000,00	2 179,60	18 000,00	-17,3%	-3 760	
Droit de stationnement	4000	5114	0,00	-100,0%	-5 114	
Taxe sur l'électricité	65000	76494,16	60 000	-21,6%	-16 484	
Taxe add droits de mutation	280000	318947,24	250 000	-21,6%	-68 947	
Marie	2500	2045,2	0,00	-100,0%	-2 045	
				<b>-1,2%</b>	<b>-49 522</b>	

Actualisation des bases

Une échéance en moins

Transfert marché à CC fin T1 Ralentissement du marché immo

BP 2013 BLR 14 03 2013

Recettes de Fonctionnement

		Dotations et subventions				
FUNCTIONNEMENT	Budget 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Bu 2013 / Réal 2102	BU 2013-Réal 2013	
RECETTES	et DM	projeté 20 01 2013				
Dotations subventions	1 063 758,00	1 065 122,63	1 001 300,00	-8%	-63 323	
DGF	727 856,00	72 785,6	700 000,00	-3,8%	-27 856	
Dotation Solidarité rurale	66723	66723	66 000,00	-1,1%	-723	
Dotation Nationale Péréquation	142 510,00 €	342510	120 000,00	-15,8%	-22 510	
Autres subventions	82 300,00 €	76 838,23 €	66 900,00 €	-12,1%	-9 238	
SubvDépartement	7 000,00	15 551,42	12 000,00	-22,8%	-3 551	
Ecole Métra	0	2700	0,00	0,0%	-2 700	
Attribution du Fond départ TP	5 000,00	446,98	0,00	-100,0%	-447	
Alloc compens T. Professionnelle	2 442,00	2442	2 000,00	-18,1%	-442	
Alloc compens Taxe Fondère	11 485,00	11485	10 000,00	-12,9%	-1 485	
Alloc compens Taxe Habitation	25 742,00 €	26742	25 000,00	-6,5%	-1 742	
Dotation de recensement	11500	11911	0,00	-100,0%	-11 911	
Autres attributions de subventions	0	717	0,00	-100,0%	-717	
SubvDépartement	7 000,00	15 551,42	12 000,00	-22,8%	-3 551	
SEBEACCUEIL	0,00	6476,17	5000	-22,8%	-1 476	
CLSH	7000	7912,16	6000	-24,2%	-1 912	
TRANSPORTEBOIS LE ROI	0	1163,09	1000	0,0%	-163	
				<b>-8%</b>	<b>-63 323</b>	

Sous réserve de notifications par le Trésor

BP 2013 BLR 14 03 2013

21

**Autres produits de gestion courante**

FUNCTIONNEMENT	Budget 2012 et DM	Réalisé 2012 projeté 20 01 2013	Propositions 2013	Bu 2013 / Réal 2102	BU 2013-Réal 2013
RECETTES					
Autres produits gestion courante	63 800,00	82 218,59	74 000,00	-10%	-8 218,59
Revenus des immeubles	50 000,00	54 068,59	51 000,00	-6%	-3 068,59
Produits divers gestion courante	13 800,00	28 150,00	23 000,00	-18,3%	-5 150,00
CANTINE	9000	10388,47	10000	-3,7%	-388,47
MAIRIE	3800	13546,16	13000	0,0%	-546,16

Location du préau OM - 2000

	Réalisé 2012	Propositions 2013
Marge d'autofinancement B1	948 121,12	624 019,00
<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>624 019,00</b>

CLOTURE	2012
résultat Exécution	948 121,12
Report antérieur	2 460 001,49
Solde Exercice 2012	3 408 122,61
Repris en investisst ex ec	-201 837
Repris en investisst RAR	-473 330
	-675 167,50
Reste en report excédent fonctionnement	2 732 955

**Dépenses d'investissement**

**HORS REPORTS**

DEPENSES	Réal au 20 01 2013	RAR 2012 et BS	BP 2013
Déficit antérieur reporté	291 389,21	0,00	0,00
Emprunts en unités monétaires	178 174,22	0,00	190 947,00
Restitution caution	353,16	0,00	600
Emprunt CAF	6 775,00	0,00	0
Créance sur transfert	10 699,33	0,00	0
Total Autres Immobilisations	744 127,75	185 692,40	1 036 030,00
Immo. en cours-contructions	77 914,43	198 795,81	1 240 000,00
Immo. en cours-inst.techn.	397 278,34	97 388,78	1 052 500,00
Depenses 20 21 23	1 217 129,35	481 876,99	3 328 530,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 704 520,27</b>	<b>481 876,99</b>	<b>3 520 077,00</b>

Des restes à réaliser 1/3 de chaque grande catégorie d'investissement  
Et MOA Culturel

## Dépenses d'investissement

	projection 2012	RAR 2012 et BS	BP 2013
DEPENSES	Réal au 20 01 2013	RAR 2012 et BS	BP 2013
Immo. en cours-constructions	77 914,43	198 795,81	1 240 000,00
Centre de Loisirs	5 902,26	10 961,37	400 000,00
programme centre culturel	108,41	164 691,84	90 000,00
Ecole Maternelle	9 149,40	23 142,60	750 000,00

Extension  
réaménagement

Extension

26

BP 2013 BLR 14 03 2013

## Dépenses d'investissement

## Voirie (hors enfouissement)

## Hors triennal

Assainissement	250 000 €	Foch, Chapelle
Voirie	450 000 €	Leclerc, Croix de Vitry Cormier
	150 000 €	gens du voyage

## VOIRIE Enfouissement ( Foch)

Eclairage public 172 500,00 €

BP 2013 BLR 14 03 2013

27

## Dépenses d'investissement

## AUTRES INVESTISSEMENTS

DEPENSES	BP 2013	RAR 2012 et BS
Total Autres Immobilisations	1 036 030,00	185 692,40

Viarons	10 700 €
Meta	10 500 €
Maternelle	21 400 €
Centre Loisir	8 500 €
associations	105 000 €
Bébé accueil	3 600 €
Police	5 730 €
Mairie	425 000 €
Ménage	2 700 €
Services techniques	5 000 €
Mobilier urbain	40 000 €
Complexe Sportif	20 000 €
Cimetière	30 000 €
église	50 000 €
Espace Verts	19 000 €
Logements	70 000 €
Batiments	3 000 €
Total Général	830 430 €

+

Terrains Communaux divers	40 000,00
bâtiments communaux	160 000,00
	200 000,00

BP 2013 BLR 14 03 2013

28

Dépenses d'investissement

**AUTRES INVESTISSEMENTS**

Opérations à noter

Equipement informatique de	l'école des Viarons l'école Metra	20 K€
mise niveau de version logiciel Mairie		30 K€
Mise en accessibilité Roseraie		30 K€
Mobilier entrée de ville		25 K€
Création terrain entrainement		20 K€

**Actions Agenda 21**

Aménagement carrés potagers	70 K€
Mise aux normes Chaudières	20 K€

29

**Recettes d'investissement**

RECETTES Investissement	BP 2013
040 Sortie d'inventaire	0,00
immo techniques	0,00
Voirie	0
0	0
Virement de la section de fonct.	624 019,00
FCTVA	180 451,00 €
TLE	51 410,00 €
Excédents de fonctionnement	0
Total 13 - Subventions	623 250,00
Total 16 - Emprunts	1 954 944,00
Total 28-	89 803,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 523 877,00</b>

Pour équilibrage avant affectation des reports

30

**Recettes d'investissement**

RECETTES Investissement	BP 2013	
1321 ETAT DETR	164 000,00	
Centre de Loisirs	35 000,00 €	Non éligible
Ecole maternelle	129 000,00 €	
1341 DGE	100 000,00	
Aire gens du voyage	100 000,00 €	
1382 Région	294 000,00	
Centre de Loisirs	100000	Augmentée : 144 315 €
Ecole maternelle	194000	
1383 Département	30 000,00	
Ecole maternelle	30 000,00 €	
1388 Autres	35 250,00	
Centre de Loisirs CAF	18 000,00 €	
Eclairage public	17 250,00 €	
<b>Total 13 - Subventions</b>	<b>623 250,00</b>	

31

## A reprendre résultats 2012

## Résultat de cloture

projection 2012

RAR 2012 et BS

-201 837,41 €

-473 330,09 €

-675 167,50

BP 2013 BLR 1403 2013

32

Monsieur BONY indique que les recettes de fonctionnement diminuent 1.8% soit environ 60000€. Il demande quel serait l'impact d'une augmentation de 1.8% de l'impôt.

Monsieur TACCON indique qu'il préfère ne pas recourir à cette possibilité tant que la diminution n'est due qu'à une fluctuation afin de ne pas recourir de suite à une augmentation de l'impôt.

Madame le Maire indique qu'avec l'augmentation des bases, il y a déjà une augmentation systématique de l'impôt. Il serait lourd d'imposer une augmentation supplémentaire. Il est possible de compenser cette augmentation par une réduction des charges générales. Pour l'instant, il n'y a pas de frais financier, il est préférable de garder cette possibilité d'augmentation pour couvrir les frais financiers futurs.

Monsieur BONY indique que les dotations diminuent de plus en plus. De gros travaux sont à envisager notamment en voirie, il demande si une anticipation ne serait pas bien venue.

Monsieur TACCON rappelle qu'avec 2.8 millions d'excédent, il est difficile de justifier une augmentation de l'impôt.

Madame le Maire indique les routes les plus détériorées sont les routes départementales. S'agissant des routes communales, avant d'envisager de gros travaux et notamment l'obtention d'un contrat triennal, il est possible d'envisager des solutions alternatives notamment les Enrobées Coulées à Froid (ECF) qui ont fait la preuve de leur résistance rue Guido Sigriste, Louis Noir.

Monsieur SEUILLLOT indique que les ECF réalisés ont été concluants, les nids de poule, avec le froid que nous avons eu, sont apparus ailleurs.

Monsieur LEFEVRE précise que depuis 2000, avec les indexations des bases, l'impôt a augmenté de 20%.

Monsieur MALVOISIN demande si une ligne budgétaire est prévue pour des projets qui pourraient apparaître dans l'année.

Madame le Maire indique qu'il sera possible de faire des décisions modificatives au cours de l'exercice budgétaire.

Monsieur BONY demande pourquoi il est inscrit un emprunt dans les recettes d'investissement.

Monsieur TACCON explique que la reprise du résultat 2012 n'est pas encore faite, le compte administratif et le compte de gestion n'ayant pas été votés. Il ne s'agit que d'un jeu d'écriture.

Madame le Maire propose au Conseil d'adopter le Budget Primitif 2013 de la Commune et de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 2** (Roland BONY, Camille GIRE)

**Pour : 20**

## **15 - VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES**

Madame le Maire informe le Conseil que le budget 2013, tel qu'il est présenté, est équilibré sans qu'il y ait besoin d'augmenter les taux de la taxe d'habitation (TH), de la taxe sur le foncier bâti (TFB), ni celle sur le foncier non bâti (TFNB).

Madame le Maire propose au Conseil de reconduire en 2013 les taux 2012, qui restent inchangés depuis 2002, soit :

TH = 13.22%

TFB = 26.93%

TFNB = 61.20%

Et l'autorisation de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 2** (Roland BONY, Camille GIRE)

**Pour : 20**

## **16 - BUDGET PRIMITIF 2013 DU SERVICE DE L'EAU**

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu en conseil municipal le 16 Janvier 2013.

Le budget intègre ses conclusions, en particulier avec des dépenses stables en exploitation, une augmentation de la part communale de 2%, pour des ventes estimées stables en volume.

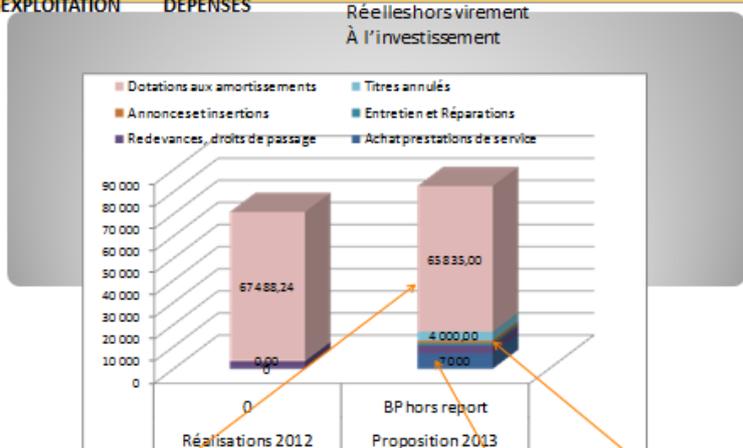
Le résultat dégagé a pour fonction de financer les crédits inscrits au budget d'investissement pour poursuivre le remplacement des branchements plomb (170 K€) et la rénovation des conduites obsolètes (100 K€).

Monsieur TACCON projette un power point.

EXPLOITATION		DEPENSES	
T1	EXPLOITATION	Réalisations 2012	Proposition 2013
T2	DEPENSES		BP hors report
604	Achat prestations de service	0	7 000
0	Analyse DSP	0,00 €	3 000,00 €
0	contrôle plomb ponctuel	0,00 €	2 000,00 €
6137	Redevances, droits de passage	3 433	3 600
61520	Entretien et Réparations	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0	1 200
<b>Total 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>3 433</b>	<b>12 800</b>
<b>Total 012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
23	Virement à la section d'investissement	0,00	67 913,00
0		0,00 €	0,00 €
<b>Total 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
66111	Intérêts des emprunts	0,00 €	0,00 €
66112	ICNE	0,00 €	0,00 €
668	Autres charges financières	0,00 €	0,00 €
<b>Total 66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés	0,00	4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
<b>Total 67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>Total 68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>67 488,24</b>	<b>65 835,00</b>
<b>Tot D-R-V</b>	<b>Total de dépenses hors résultat hors vt</b>	<b>70 922</b>	<b>82 635</b>
<b>TD</b>	<b>Total DEPENSES</b>	<b>70 921,65</b>	<b>150 548,00</b>

BP 2013 BLR 14/03/2013

35



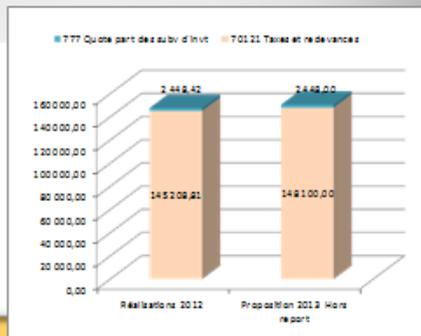
Essentiellement des charges d'amortissement  
 Absence de charges financières  
 Charges générales faibles et selon les besoins non récurrents  
 étude SIG Sauf Redevance ONF

EXPLOITATION RECETTES

R1	RECETTES	Réalisations 2012	Proposition 2013
			Hors report
2	Excédent à réintégrer reporté	262 270,46	0,00
<b>Total 70</b>	<b>Vente de produits</b>	<b>145 208,81</b>	<b>150 548,00</b>
0		0	0
70121	Taxe sur le revenu	145 208,81	148 100,00
777	Quote part de subv d'inv	2 448,42	2 448,00
<b>Total R-E</b>	<b>Total des recettes Hors excédent reporté</b>	<b>147 657</b>	<b>150 548</b>
<b>Total R</b>	<b>Total RECETTES</b>	<b>409 927,71</b>	<b>150 548,00</b>

Quasi exclusivement  
 Taxe Communale  
 Sur consommation

	2010	2011	2012	2013
	2%	2,5%	2%	2%
	0,466	0,478	0,488	0,497



37

Dépenses d'investissements		Hors Reports	
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Proposition 2013 hors report</b>	
DEPENSES		0	
Déficit antérieur reporté		0,00	
Dépenses im prévues investissement		0,00	
0		0,00	
Emprunts en unités monétaires (Ag Eau)		1 977,00	
0		0,00	
subvention agence eau		220,00	
Amortissement subventions Dept		2 227,00	
TVA Ecriture d'ordre		44 247,00	
Immo. en cours-inst.techn.		270 000,00	
Hydriants		0	
plomb		170 000,00	
Divers réseau		100 000,00	
Dépenses 20 21 23		270 000,00	
0		0	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>3 18 671,00</b>	

125 branchements

BP 2013 BLR 14 03 2013 39

Recettes d'investissements		Hors Reports	
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Proposition 2013 hors report</b>	
Recettes		0,00	
Excédent antérieur reporté inv.		0	
Provision pour litiges		0	
+/- Value cession Immo		0	
Virement de la section de fonct.		67 913,00	
Excédents de fonctionnement		0	
Total 10 - Dotations		0,00	
Autres participations		0	
subvention agence eau		0	
Département		0	
Subvention alimentation potable		0	
Total 13 - Subventions		0,00	
Total 16 - Emprunts		96 429,00	
TVA Ecriture D'ordre		44 247,00	
TVA Ecriture Réelle		44 247,00	
Total 28- Amortissements		65 835,00	
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>318 671,00</b>	

Maximum Avant Reprise Excédent 2012

Pour équilibrage Avant augmentation Transfert Fonctionnement

BP 2013 BLR 14 03 2013 40

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Proposition 2013 avec reprise reports</b>		L'investissement recettes budget annexe de l'eau après reports
Recettes		99 339,98		
Excédent antérieur reporté inv.		0		
Provision pour litiges		0		
+/- Value cession Immo		0		
Virement de la section de fonct.		406 919,06		
Excédents de fonctionnement		0		
Total 10 - Dotations		0,00		
Autres participations		0		
subvention agence eau		0		
Département		0		
Subvention alimentation potable		0		
Total 13 - Subventions		0,00		
Total 16 - Emprunts		0		
TVA Ecriture D'ordre		44 247,49		
TVA Ecriture Réelle		44 247,49		
Total 28- Amortissements		65 835,00		
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>660 589,02</b>		
0		0		
0		242 577,55		
Résultat d'exécution		341 917,53		
Résultat après report Investissement		341 917,53		
Résultat après réaff résultat et Résult Fonct		341 917,53		
0		306 917,53		

BP 2013 BLR 14 03 2013 41

Monsieur BONY indique qu'il ne voit pas dans les dépenses d'exploitation la rémunération de VEOLIA.

Monsieur TACCON précise que VEOLIA se rémunère directement sur la facture d'eau. Il indique que le fait de passer par le budget annexe permettrait peut-être une meilleure transparence.

Monsieur MALVOISIN indique que les éléments financiers sont dans le rapport de l'eau présenté chaque année, c'est totalement transparent.

Madame le Maire propose au Conseil d'adopter le Budget Primitif 2013 du service de l'eau et de prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 2** (Roland BONY, Camille GIRE)

**Pour : 20**

## **17 - DETERMINATION DE LA SURTAXE COMMUNALE APPLIQUEE AU SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'essentiel des recettes du service de l'eau potable provient de la surtaxe communale qui ne représente qu'une faible part de la facture de l'eau.

Son montant a été porté à 0,4781 € par m3 en mars 2011.

Madame le Maire rappelle la nécessité pour le service de l'eau de garder un niveau de financement constant par rapport à l'inflation, dans l'optique de réaliser le programme d'investissements nécessaires à la mise aux normes de notre réseau, notamment pour les branchements plombs.

C'est pourquoi, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter la surtaxe communale de 2 %, la fixant à 0,4975 € par m3 à compter du 1er avril 2012. Cette augmentation correspond à une hausse de 1,17 € sur une facture type de 120 m3 par an, et de l'autoriser à prendre toute mesure nécessaire à la présente délibération.

**Contre : 0**

**Abstention : 2** (Roland BONY, Camille GIRE)

**Pour : 20**

## **INFORMATIONS DU MAIRE**

- Audience du PC de l'espace Culturel est fixée au 7/03/2013.
- Rythmes scolaires : application de la réforme à la rentrée 2013. Dès le 7 février, il y a eu des réunions d'information avec les directrices d'école, les fédérations de parents et la commission scolaire. Un stagiaire viendra renforcer le service enfance et sera en charge de la mise en œuvre des rythmes scolaires à partir du 4/03/2013.
- Conférence impressionnisme 2<sup>ème</sup> partie, vendredi 22/02/2013.
- Salon ACAPL, dimanche 24/02/2013.
- Rencontre ART 2013, avec participation des jeunes dans le cadre des JO, du 8/03/2013 au 10/03/2013.
- Concert Celtic 22/03/2013.

Prochain conseil le 10/04/2013.

La séance est clôturée à 23h30.